

[POINT DE VUE]

*Olivier Gast,
avocat à la cour
de Paris,
est spécialiste
européen
des réseaux
de franchise.*



« Le franchisé est toujours un indépendant »

« Pharmacien Manager » : Des groupements comme Giphar affichent leur volonté de constituer une enseigne. Qu'en pensez-vous ?

Olivier Gast : Il y a une dizaine d'années, j'avais été invité au congrès Giphar et j'avais expliqué à leurs adhérents que leur avenir dépendait de leur capacité à évoluer vers un système de franchise allégée, adaptée à la pharmacie. Je me suis fait conspuer par 50 % des pharmaciens présents. Aujourd'hui, je constate que ce groupement adopte l'idéologie du commerce indépendant organisé. Les Giphar ont en effet décidé d'adopter une même enseigne, une même façade, un même aménagement intérieur, et surtout plusieurs chartes d'engagement vis-à-vis du réseau et des consommateurs. En imposant une enseigne commune, en reprenant le leadership dans le secteur très concurrenté de la parapharmacie, les pharmaciens Giphar seront aspirés par le système de franchise.

P.M. : Une enseigne commune est-elle contraire à l'indépendance technique du pharmacien ?

O.G. : Le conseil de l'Ordre s'oppose à la franchise parce qu'elle ferait perdre son indépendance au pharmacien. Le franchisé est toujours un indépendant, propriétaire de son fonds de commerce, conservant son rôle de technicien. Il perd par contre une partie de son libre arbitre marketing, mais rien d'autre. ●

Propos recueillis par Edouard Valéry